

Bordeaux, le 11/09/2018

COMPTE RENDU

CTL du 11 septembre 2018

Fusion du SIP de BORDEAUX AVAL avec le SIP BORDEAUX CENTRE AMONT

Un an après la fusion des SIP de BORDEAUX CENTRE et BORDEAUX AMONT, la direction décide de fusionner les SIP de BORDEAUX AVAL et de BORDEAUX CENTRE AMONT, créant ainsi un SIP de 82 emplois.

Au passage un emploi de comptable est supprimé, ainsi qu'un emploi de cadre A.

Les mêmes recettes sont sans cesse déclinées par la direction pour justifier ces restructurations : « plus grande souplesse de gestion, consolidation de l'activité au bénéfice des usagers, accroissement des charges de travail, etc.... »

On se moque de nous ! Qui peut encore croire à ces arguments, copiés collés de précédentes restructurations ! Lorsque la direction créera des services encore plus gros, les mêmes arguments seront à nouveau avancés.

➤ En attendant ce sont les agents qui trinquent en subissant des restructurations successives. C'est l'éternel recommencement : réorganisation, temps et énergie à nouveau perdus, résignation des collègues.

➤ Bien sûr, densification oblige, les agents passent de 16m² en moyenne à 10,50 m² et seront déployés sur 2 étages ! Bravo la cohérence des équipes vantée par notre direction.

➤ Sans compter que les collègues pourraient être amenés à changer de fonction à l'intérieur du SIP fusionné selon la nouvelle organisation.

Pour la CGT, comme d'habitude tout le monde y perd : aussi bien le service rendu au public que les conditions de travail des agents.

Fusion du SIE de BORDEAUX AVAL avec le SIE BORDEAUX CENTRE AMONT

La direction décide de créer au 01/01/2019 un SIE de 51 emplois, supprimant à l'occasion un emploi de comptable.

Mêmes arguments que pour les SIP avancés par la direction, mêmes procédés et mêmes conséquences pour les collègues : perte de m² par agents, déstabilisation des équipes, échanges à l'intérieur du service complexifiés.

➤ Alors qu'au 1^{er} janvier les SIE vont voir leurs missions augmenter sans réelle visibilité avec la mise en place du PAS, notre direction continue de fusionner les SIE comme si de rien n'était.

➤ Pour la CGT, ces restructurations dans une période de bouleversement de l'exercice de nos missions vont à l'encontre de l'intérêt général.

Fusion du SIE de BLAYE avec le SIE LIBOURNE

Aucun argument objectif n'a été donné par la direction pour justifier la fermeture de ce site.

Au contraire, à la demande des « partenaires » (élus et usagers) la direction propose de créer une antenne, reconnaissant implicitement que le besoin existe.

Sauf qu'aucune précision ne nous a été apportée par la direction concernant cette antenne : seul le principe en est acté, pour une durée indéterminée, sans agents identifiés !!!!

En effet, la direction propose aux agents du SIE 3 possibilités:

- suivre immédiatement la mission au SIE de LIBOURNE,
- suivre la mission au SIE de LIBOURNE en différé : 3 jours de télétravail, 2 jours au SIE de LIBOURNE, pendant une durée indéterminée, à l'issue de laquelle les collègues se rendront à Libourne.
- intégrer le SIP de BLAYE.

➤ Autrement dit, quel que soit le cas de figure, plus personne pour la soi-disant antenne de BLAYE !!! Tout ceci n'est que poudre aux yeux et affichage pour mieux faire passer la pilule auprès des élus et usagers. De toute façon, on connaît l'avenir des pseudos embryons de structures fragilisées => la fermeture définitive.

➤ Pour la CGT la fermeture de ce poste ne répond qu'à une volonté de fermer pour fermer, pour tenir une feuille de route dictée par le gouvernement et la direction générale, mais en aucun cas pour répondre aux besoins des usagers.

Pour autant on peut se satisfaire que plusieurs options soient offertes aux collègues, et espérer que la direction reste à l'écoute des préoccupations des agents.

Fusion des PCRPs de BORDEAUX et MERIGNAC et création d'une CELLULE CSP au sein du service unifié

➤ Création en Gironde d'un seul PCRP à compter du 01/09/2019.

Les 3 sites actuels sont conservés : Bordeaux, Mérignac, Arcachon.

➤ L'exclusivité du CSP d'initiative sera confiée à ce PCRP unique.

➤ Les effectifs correspondants (19 emplois B) seront ponctionnés dans les différents SIP exerçant actuellement la mission CSP.

Pour la CGT cette spécialisation en déconnectant la mission des SIP contribue à dévitaliser le réseau.

➤ Pour l'ensemble de ces restructurations les Organisations Syndicales ont voté Contre

DUERP et Plan Annuel de prévention 2018

Dans le cadre du DUERP (Document Unique de l'Evaluation des Risques Professionnels), un tableau comprenant 29 actions départementales est porté à la connaissance des représentants des personnels. Un seul site est classé en risque majeur (A). Il s'agit du site de Lesparre qui connaîtra son épilogue à l'issue de la construction du nouveau bâtiment (en cours).

Tableau de bord de Veille Sociale

- Plusieurs indicateurs révèlent la nécessité d'une attention particulière que doivent porter direction et chefs de services pour déceler des comportements qui peuvent s'avérer « à risque » notamment en matière de maladie répétée, écrêtements des horaires variables etc ...
- Plusieurs actions ont été mises en œuvre par la direction, notamment en matière de signalement d'usagers agressifs. La direction reste attentive aux problématiques liées aux missions d'accueil.

Pour la CGT, nos rapports avec les contribuables ne peuvent malheureusement que se tendre dans une société de plus en plus paupérisée, et dans laquelle la place du service public se réduit comme peau de chagrin.

Bilan de l'expérimentation du télétravail :

➤ Selon la direction le bilan est très positif pour les 20 collègues (1A +, 7A, 11 B, 1C) qui expérimentent cette nouvelle façon d'appréhender nos missions, même si certaines problématiques se font jour, telles que par exemple la nécessité d'avoir des doubles écrans ou des lignes téléphoniques dédiées.

➤ La perspective de la Direction Générale serait d'atteindre un maximum de 5 % de

télétravailleurs soit une centaine de collègues en Gironde.

Pour la CGT, cette nouvelle approche du travail doit cependant rester à la marge, voire ponctuelle, en tout cas être très encadrée, et méritera toute l'attention des partenaires sociaux dans le suivi des nouvelles problématiques posées.

Questions diverses :

Création d'un SFACT (Service facturier) en secteur local :

➤ La Métropole va engager une étude de faisabilité. Un groupe de travail doit se réunir dans les mois prochains. Une évolution vers une centralisation du paiement des factures sur la métropole.

Création d'un SAR (service d'aide au réseau) Paye pour les trésoreries de l'aire métropolitaine :

➤ Selon la direction il s'agirait de gagner en qualité et en efficience, il sera implanté dans une trésorerie de la métropole (courant 2019). Pour la CGT la création de structures spécialisées contribue à vider les postes de leur substance et de leurs connaissances et n'est pas un gage de meilleures conditions de travail. Nos services ont besoins d'emplois et pas qu'on leur retire le travail lorsque les conditions ne sont plus remplies pour le mener à bien. Le sujet devrait être évoqué lors d'un prochain CTL.

➤ L'ex plateau informatique de Mériadeck va être transformé en salles de réunions. Livraison en février 2019.

Pôle d'évaluation domaniale :

➤ Pour faire suite à l'inquiétude des collègues de ce service, la direction confirme un renfort sous plusieurs formes : EDR jusqu'à la fin de l'année, 1 AFIP A sur le pilotage et enfin l'intervention de la DNID sur les dossiers complexes, A Suivre... !,

➤ Le SFACT Girondin va récupérer la justice dans son escarcelle. Cette décision doit être accompagnée par les effectifs de ce ministère qui doivent suivre la mission, soit 7 agents. Pour l'instant tous les collègues attendus ne souhaitent pas venir. La direction locale est cependant confiante. Les collègues de la DRFIP un peu plus inquiets... ! A suivre.

➤ Les Ponts naturels proposés pour 2019 sont les 31 mai et 16 Août (en attente d'une validation en conseil de cité administrative).

➤ Le SDE (Service Départemental de l'Enregistrement) connaît toujours des difficultés notamment liés à l'exigence des formations nécessaires à la création du service, des flux de travail inhérents à sa création, et aux exigences d'apurement des comptes d'imputations provisoires.

➤ Mise en place du suivi des régies et appui des trésoreries dans les contrôles par un cadre A de la direction.

➤ La direction a été contrainte de proposer à 4 collègues (mutés au 1^{er} septembre) des sursis d'installation (environ 2 mois) afin de procéder à l'apurement de ces comptes.

➤ La direction affirme cependant qu'il n'y a pas de problème pour les services d'accueils qui vont attendre les collègues 2 mois.... Vu de Mériadeck c'est plus simple de s'en persuader en effet ... !

Les élus CGT à ce CTL : Ghislaine CHARRIER - Myriam DOLEU - Thierry VEYSSIERES